



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 30 septembre 2021

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	55

CONVOCAATION

Datée	Du 23/09//21
Affichée	du 23/09/21

OBJET

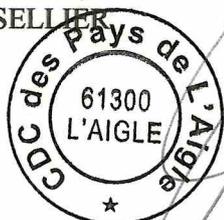
**Election de membres au
Comité Syndical du
SMIRTOM
de la Région de L'Aigle**

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Marie-José MARTIN, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Didier PITOOU a donné pouvoir à Jean SELLIER
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Nadège TROUILLET
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre de sa compétence *collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés*, la Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) de la Région de L'Aigle.

Par délibération en date du 23 juillet 2020 faisant suite au renouvellement général des mandats et par délibération du 18 février 2021, le conseil communautaire a désigné ses délégués pour siéger au SMIRTOM conformément à la liste annexée.

Monsieur Vincent TELLIER, délégué à voix consultative représentant la commune déléguée de Heugon – commune nouvelle de la Ferté-en-Ouche et Madame Angélique DUBOIS, déléguée titulaire représentant la commune de Rai, ont tous deux démissionné de leur mandat de conseiller municipal ce qui conduit concomitamment à la fin de leur mandat au conseil syndical du SMIRTOM.

Conformément aux statuts du SMIRTOM, il convient de pourvoir à leur remplacement.

Pour la désignation, le conseil décide, à l'unanimité, de recourir au vote à main levée.

- Vu les statuts du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de L'Aigle
- Vu la délibération n° 2020-07-23-079 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant désignation des délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-02-18-019 du conseil communautaire en date du 18 février 2021 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Considérant la vacance d'un siège de délégué à voix consultative représentant la commune déléguée de Heugon – commune nouvelle de La Ferté-en-Ouche et la vacance d'un siège de délégué titulaire représentant la commune de Rai,
- Considérant les propositions des communes de La Ferté-en-Ouche et de Rai,

Acte rendu exécutoire après publication le 08 octobre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Le Conseil après en avoir délibéré :

➤ **DESIGNE :**

- Monsieur Yannick LEBEDEL délégué à voix consultative représentant la commune déléguée de Heugon - commune nouvelle de La Ferté-en-Ouche
- Madame Eva POUSSET déléguée titulaire représentant la commune de Rai

pour siéger au conseil syndical du SMIRTOM de la Région de L'Aigle

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.